

action, & en remporter l'avantage. Les Princes qui ont servi dans cette Armée & dans celle du Maréchal de Contades, sont déjà de retour à Paris.

VI. Le Marquis d'Argenson, ci-devant Ministre de la Guerre, a obtenu du Roi la permission de revenir à Paris de son exil. Il est ainsi depuis les premiers jours de Novembre à sa Maison de Neuilly.

Mr. de Massiac, Lieutenant-Général des Armées Navales, ayant eu la permission de se démettre de sa Charge de Ministre de la Marine, ainsi que Mr. le Normand de Maizy, Mr. de Berryer a prêté pour cette Charge serment entre les mains du Roi.

Le Comte de Bernis, à présent Cardinal, sentant depuis quelque tems sa santé dérangée, a aussi demandé au Roi & obtenu de se démettre des pénibles fonctions du Département des affaires étrangères : & Sa Maj. a nommé à ce poste le Duc de Choiseul, son Ambassadeur à la Cour de Vienne. Le Cardinal de Bernis conserve néanmoins sa place dans les Conseils, & l'intention du Roi est qu'il agisse dans le plus grand concert avec le Duc de Choiseul, pour tout ce qui aura rapport aux affaires étrangères.

Le Roi satisfait des services qui lui ont été rendus à l'affaire de St. Cast en Bretagne, a donné des grades supérieurs, des pensions, des gratifications & des Croix de St. Louis aux Officiers qui s'y sont distingués.

E S P A G N E.

LE Roi se tient encore à Villa-Viciosa & continue d'y garder la chambre par une suite de son indisposition. Le maniement des affaires